

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 28 OCTOBRE 2016**

Présents : Mmes BOYAT Sylvie et DWORAK Bogéna
Mrs BOINNARD Cyril, DELERCE Olivier, DUPONT Eric, MENOUD Julien, MORAND Jean Claude
et MUDRY Stéphane.

Excusés : Mrs CURT Patrick et JOSSERAND Jean-François

Sylvie BOYAT se propose comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h 35.

Le Compte-rendu de la séance du 30 septembre 2016 est approuvé par le Conseil municipal à l'unanimité.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.

Monsieur le Maire informe le CM des remerciements de la part des parents de Luc BOINNARD pour leur présence et leur investissement lors de la sépulture de Luc.

2. Demande d'aide sociale :

Mr le Maire informe le CM d'une demande de prise en charge par le département.

3. Résultat marché déconstruction de la STEP :

Lors de l'ouverture des plis du vendredi 14 octobre 2016, deux entreprises ont déposé un dossier :

- GIROD Frères : 13 300 € HT
- SDHD : 15 100 € HT

Le marché a été attribué à l'entreprise GIROD pour un montant de 13 300 € HT.

4. Point sur les travaux d'assainissement :

La traversée de la D902 a été faite.

Il reste environ 200 m de travaux pour arriver au pont de la Besentière ainsi que la traversée du pont en encorbellement.

L'arrêté de travaux sur la D902 a été prolongé jusqu'au 30 novembre 2016.

Mr le Maire informe le CM qu'une convention est à mettre en œuvre avec la commune du Biot.

5. Urbanisme :

- Certificat d'Urbanisme :
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps (CU a)
Lieu-dit : « Au Borgon »
Références cadastrales : A 3170
Objet : Vente Curt / Daly
Avis : Favorable en respectant les observations données.

- DUBOS PREVOT Julie (CU b)
Lieu-dit : « Les Girods »
Références cadastrales : B 94 – 99
Objet : Création de 2 appartements dans une ferme existante
Observations :
 - La parcelle B 94 est en dehors de la carte communale
 - La parcelle B 99 est dans la carte communaleAvis : Favorable en respectant les observations données.

- Déclaration préalable :
 - VERNET Guy
Lieu-dit : « Sous Les Terches »
Références cadastrales : B 3541
Objet : Fermeture d'une partie d'un local Artisanal (30 m²)
Observations :
 - Un Permis de Construire est nécessaire.
 - Le CM demande une rencontre entre Mr Vernet et Mr le Maire afin d'évoquer le problème d'accès la parcelleAvis : Défavorable en attente de la rencontre et de la dépose d'un PC.

6. Point PLUi-H :

- Mr le Maire présente le dossier concernant la zone artisanale située 'Sur les Terches'.
 Il rappelle :
 - Quelles ont été les ventes successives ?
 - Quels sont les différents propriétaires ?
 L'office notarial communique que le bail commercial signé avec la société TBA Concept est caduc.
- Mr le Maire présente au CM le projet d'aménagement au lieu-dit 'Le caveau'.

7. Travaux cimetière et règlement columbarium :

Monsieur le Maire présente au CM les travaux concernant l'enrobés des allées pour un coût de 16 580 € TTC.
 Ces travaux étaient inscrits au budget.

Monsieur le Maire présente au CM le Règlement Intérieur du columbarium.
 Vote : 8 / 8.

Une réactualisation du plan du cimetière va être entreprise.

8. Rapport visite entretien des cloches :

Monsieur le Maire informe au CM du remplacement des battants des cloches n°2 et n°3 pour un montant respectif de 1 500 € et 1 000 €.

9. Travaux peinture Église :

Dès le printemps 2017, les travaux de peinture intérieure seront effectués par l'entreprise BRUNO LAVIGNE à CHATEL.

Eric DUPONT informe le CM des travaux d'électricité de l'Église qui sont à réalisés :

- Tableau électrique
- Éclairage intérieur
- Sonorisation extérieure

10. Délibération fonds de concours CCHC :

Monsieur le Maire propose au CM d'abonder de 20 000 € le service 'Voirie' à la CCHC pour les travaux d'élargissement de la route des Brons.

Délibération : Pour : 8.

11. Délibération modification statuts CCHC :

Monsieur le Maire informe le CM des modifications des statuts de la CCHC.

Délibération : Pour : 8.

12. Captage du Menet :

Les travaux de débridage ont été entrepris.
L'eau sort au niveau de la glaise mais aussi en dessous en moindre quantité.
Les mesures vont être poursuivies.

13. Point Conseil d'école :

Monsieur Éric DUPONT présente au CM les informations données lors du conseil d'école du jeudi 13 octobre 2016.

Monsieur le Maire complète le propos en informant le CM sur l'évolution des effectifs des élèves pour les années à venir.

14. Tarifs de l'eau et de l'assainissement :

Propositions des nouveaux tarifs (HT) pour 2017 :

- abonnement eau : 82 €
- Consommation d'eau : 1,37 € le m³ jusqu'à 300 m³
 0,55 € le m³ après 300 m³
- abonnement assainissement : 71,50 €
- Consommation : 1,17 € le m³ jusqu'à 300 m³
 0,49 € le m³ après 300 m³
- Branchement eau : 330 €.

Ces tarifs ont été votés à l'unanimité du conseil.

15. Tarifs des locations des appartements communaux :

A compter du 1^{er} janvier 2017, voici les tarifs des divers appartements situés :

- A l'école : 455 €
- Au dessus de la salle d'animation : 409 €
- Au dessus de la Mairie : T2 : 357 €
 T3 : 381 €
- Gites des Meuniers : 563 €

La réunion est clôturée à 23h25.